



VOS DÉMARCHES

Journée Défense et Citoyenneté

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Retrouvez ici les informations pratiques.

Recensement

Où vous adresser ? En mairie.

Les pièces à fournir :

- > Une pièce d'identité.
- > Un livret de famille.
- > Un justificatif de domicile.

CONTACT



Mairie

45 rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

@ Courriel

📞 01 64 20 42 31

DÉMARCHE EN LIGNE



SERVICE EN LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/N24](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24))



VOS DÉMARCHES

Site Internet

Service Public

SITES UTILES



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871>)



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COORDONNÉES DU GSN PARIS

(<https://www.defense.gouv.fr/sga/jeunesse/devenir-citoyen/journee-defense-citoyennete-jdc#title-11425>)



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECOLE DES OFFICIERS DE GENDARMERIE NATIONALE

(<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn/>)